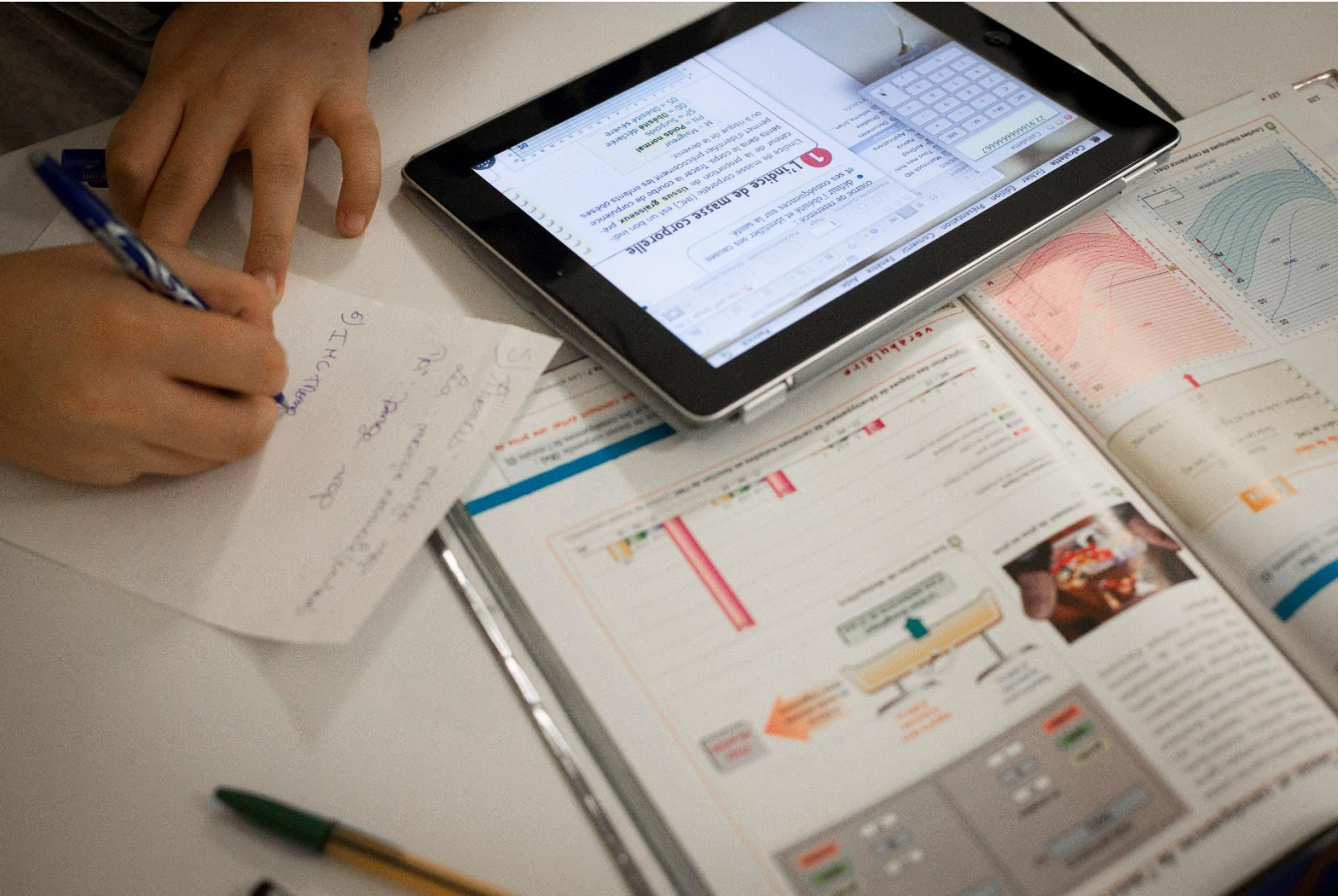




ACQUÉRIR DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE

PRÉSENTATION DU DOSSIER

Ce dossier décrit et accompagne les différentes étapes pour trouver, installer et utiliser des ressources numériques pour l'École, depuis la recherche jusqu'à l'usage.

Le numérique offre de nombreuses opportunités pour enrichir et diversifier les enseignements et les apprentissages, pour prendre en compte la diversité des élèves. Il demande aussi de nouvelles aptitudes et/ou de nouvelles attitudes pour identifier, trouver, sélectionner et utiliser des ressources pédagogiques dans des contextes techniques, juridiques ou économiques complexes et dynamiques.

Acquérir des ressources numériques pour l'École et les intégrer dans les pratiques pédagogiques deviennent ainsi des actes professionnels de plus en plus fréquents.

Vous trouverez dans ce dossier des informations pour vous conseiller et vous accompagner dans la recherche, le choix, l'acquisition et l'utilisation de ces ressources numériques :

- 1 – Qu'est-ce qu'une ressource numérique pour l'École ?
- 2 – Les plus-values des ressources numériques pour l'École
- 3 – Où trouver des ressources numériques pour l'École ?
- 4 – Les critères pour le choix des ressources numériques pour l'École
- 5 – L'acquisition des ressources numériques pour l'École
- 6 – L'accès aux ressources numériques pour l'École
- 7 – Les pratiques en académies
- 8 – L'accompagnement au choix et à l'acquisition des ressources numériques pour l'École

Les différentes pages de ce dossier ne sont pas exhaustives ; elles ont vocation à donner quelques repères aux enseignants, à leur éviter quelques écueils et à leur permettre d'enrichir leurs pratiques pédagogiques avec le numérique.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU DOSSIER	1
1 – QU'EST-CE QU'UNE RESSOURCE NUMÉRIQUE POUR L'ÉCOLE ?	3
2 – LES PLUS-VALUES DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE	4
ENRICHIR LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES	4
FAVORISER L'ACCÈS AUX RESSOURCES	4
RENFORCER LA RELATION ENTRE L'ÉCOLE, L'ÉLÈVE ET SA FAMILLE	5
POUR ALLER PLUS LOIN	5
3 – OÙ TROUVER DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE ?	6
LES SITES INSTITUTIONNELS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	6
LES SITES SPÉCIALISÉS PORTANT LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE ÉDITORIALE	7
L'ACCÈS PAR UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE CIBLÉE ET SPÉCIFIQUE	8
SE TENIR INFORMÉ	8
4 – LES CRITÈRES POUR LE CHOIX DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE	9
VÉRIFIER LA PERTINENCE D'UNE RESSOURCE NUMÉRIQUE	9
QUELQUES CONSEILS	10
POUR ALLER PLUS LOIN	10
5 – L'ACQUISITION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE	11
POUR LES ENSEIGNANTS	11
POUR LES GESTIONNAIRES ET CHARGÉ(E)S DES COMMANDES	11
POUR ALLER PLUS LOIN	12
6 – L'ACCÈS AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE	13
LE GESTIONNAIRE D'ACCÈS AUX RESSOURCES	13
<i>Reconnaître et trouver les ressources numériques compatibles GAR</i>	<i>13</i>
<i>Poursuite des travaux</i>	<i>14</i>
DES MODALITÉS D'ACCÈS DIFFÉRENCIÉES AUX RESSOURCES	14
<i>Dans un établissement avec GAR & ENT</i>	<i>14</i>
<i>Dans un établissement avec ENT mais sans le GAR</i>	<i>15</i>
<i>Dans un établissement sans GAR ni ENT</i>	<i>15</i>
POUR ALLER PLUS LOIN	16
7 – LES PRATIQUES EN ACADÉMIE	17
PARTAGER LES SCÉNARIOS PÉDAGOGIQUES EN ACADÉMIE	17
QUELQUES EXEMPLES D'USAGES DE RESSOURCES NUMÉRIQUES	17
<i>Enrichir le cours</i>	<i>17</i>
<i>Personnaliser les parcours et les apprentissages</i>	<i>18</i>
<i>Favoriser la créativité des élèves</i>	<i>18</i>
<i>Favoriser l'interdisciplinarité</i>	<i>18</i>
<i>Développer l'éducation aux médias et à l'information</i>	<i>18</i>
<i>Favoriser la pratique de l'oral</i>	<i>18</i>
POUR ALLER PLUS LOIN	18
8 – L'ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX ET À L'ACQUISITION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE	19
LE RÉSEAU DES RÉFÉRENTS RESSOURCES	19
LES LETTRES ÉDU_NUM RESSOURCES	20
LE PARCOURS ENSEIGNANT ILLUSTRÉ	21
POUR ALLER PLUS LOIN	21

1 – QU'EST-CE QU'UNE RESSOURCE NUMÉRIQUE POUR L'ÉCOLE ?

Quelles sont les spécificités des ressources numériques pour l'École ?

Une ressource numérique pour l'École peut être spécifiquement conçue pour les enseignants et les élèves à des fins d'enseignement ou d'apprentissage ou être une ressource par destination (dictionnaire numérique, livre numérique..., etc.). Elle comprend ainsi des contenus, des services et/ou des outils associés.

- Elle doit répondre aux prescriptions des programmes et des référentiels de l'éducation nationale pour la ressource spécifique ou être choisie avec un objectif pédagogique.
- Les droits d'utilisation et de réutilisation qui y sont attachés permettent un usage dans le cadre scolaire, en classe et/ou hors la classe.

Les ressources numériques possèdent des caractéristiques techniques qui rendent leur acquisition plus complexe par rapport aux ressources papier. Leur choix dépend aussi de l'environnement technique de l'école ou de l'établissement. C'est pourquoi ce dossier s'adresse aux enseignants du premier et second degré, aux équipes des délégations académiques du numérique éducatif (DANE), aux inspecteurs et aux formateurs mais également à tous les personnels des établissements scolaires et des collectivités territoriales, impliqués dans l'acquisition et le déploiement de ces ressources.



2 – LES PLUS-VALUES DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE

Pourquoi utiliser des ressources numériques pour l'École ?

Le numérique enrichit la palette des ressources au service des apprentissages et la variété des usages pédagogiques parmi toutes les options à disposition de l'enseignant. Son utilisation présente de nombreuses plus-values pour les enseignants, les élèves et leurs familles.

ENRICHIR LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

- Diversifier les approches pédagogiques pour **faciliter les apprentissages** (classe inversée par exemple) ;
- Diversifier les supports et les usages pédagogiques pour **développer l'implication** des élèves (jeux numériques, réalité augmentée, simulation, etc.) ;
- **Favoriser l'autonomie et la confiance des élèves** en permettant la production, la correction et la publication de leurs travaux ;
- **Faciliter la personnalisation des parcours** des élèves (permettre l'annotation, la conservation des documents, le suivi du travail en classe, l'entraînement pour les acquisitions fondamentales, adaptabilité des ressources, etc.) ;
- **Répondre aux besoins éducatifs particuliers** des élèves en situation de handicap. Sachant qu'un cinquième de la population souffre de difficultés plus ou moins importantes (visuelles, auditives, cognitives, etc.), les usages de ressources numériques accessibles et adaptables peuvent apporter des réponses concrètes aux besoins de ces élèves ;
- Dynamiser les mises en commun, les travaux collectifs et **favoriser le travail collaboratif** au sein de la classe et entre disciplines, que les élèves soient en classe ou à distance ;
- **Favoriser la créativité et les échanges** entre pairs (enseignants ou élèves).

FAVORISER L'ACCÈS AUX RESSOURCES

- **Assurer la continuité pédagogique** en offrant de nouveaux supports lors de l'absence d'un élève, ou lors d'activités scolaires hors de l'école ou de l'établissement, etc. ;
- Remédier au problème du livre oublié, du livre rendu avant la fin de l'année scolaire, etc. ;
- **Des ressources numériques** disponibles en continu et permettant aux élèves et aux enseignants d'y accéder à tout moment et en tout lieu.

RENFORCER LA RELATION ENTRE L'ÉCOLE, L'ÉLÈVE ET SA FAMILLE

- Donner aux parents un moyen supplémentaire pour **accompagner et suivre le travail de leur enfant** ;
- **Faciliter la gestion des ressources pédagogiques** pour les enfants qui ont plusieurs domiciles ;
- **Offrir à tout moment**, y compris pendant les vacances scolaires, **l'accès aux ressources numériques** auxquelles l'établissement ou l'école sont abonnés ;
- Alléger le poids des cartables.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Ressources numériques et handicap
- Pratiques pédagogiques avec le numérique

3 – OÙ TROUVER DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE ?

Comment trouver des ressources numériques pour l'École ?

Les ressources numériques disponibles sur Internet sont nombreuses et en constant renouvellement.

Si le premier réflexe pour les identifier est souvent d'utiliser les moteurs de recherche, il existe cependant d'autres moyens pour trouver des ressources numériques adaptées à des usages pédagogiques dans le cadre professionnel, notamment sur les sites institutionnels ou spécialisés.

Il est par ailleurs important d'être à l'écoute des différents canaux d'information afin d'identifier des nouvelles ressources et des actions de mutualisation existantes.

LES SITES INSTITUTIONNELS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

LES SITES NATIONAUX éduthèque RESSOURCES PÉDAGOGIQUES, CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES, POUR LES ENSEIGNANTS éducol Informier et accompagner les professionnels de l'éducation BRNE RESSOURCE NUMÉRIQUE	LES PORTAILS ET SITES D'ENSEIGNEMENT POUR LE PREMIER ET LE SECOND DEGRÉ PRIM À BORD LE PORTAIL DU NUMÉRIQUE POUR LES ENSEIGNANTS DU 1^{er} DEGRÉ Histoire-géographie Portail national de ressources - éducol
LES SITES ET PAGES ACADÉMIQUES eStore Banque de ressources numériques pour l'éducation MaMédia THÈQUE Edumarket	LES DIFFÉRENTS PORTAILS DES OPÉRATEURS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE les fondamentaux Des films agités pour bien cogiter ENGLISH for Schools by CNED l'écolepour tous L'Observatoire national des ressources numériques adaptées

LES SITES NATIONAUX ET ACADÉMIQUES

- **Éducol**, le portail national des professionnels de l'éducation ;
- **Education.gouv**, le site du ministère de l'Éducation nationale ;
- Les portails et sites d'enseignement pour le **premier** et **second degré** ;
- Les **sites académiques**, en particulier les pages des délégations académiques au numérique éducatif (DANE) et celles des entrées disciplinaires.

LES SITES DE RESSOURCES DU SERVICE PUBLIC DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

- Les Banques de Ressources Numériques Éducatives (**BRNE**), des contenus et outils mis à disposition des professeurs pour préparer les cours, enseigner et évaluer les apprentissages ;
- **Éduthèque**, le portail des ressources pédagogiques, culturelles et scientifiques, pour les enseignants ;
- **Edu-up**, le dispositif qui soutient les ressources numériques innovantes et adaptées ;
- **Les fondamentaux** et **English for schools** ou **Deutsch für Schulen** pour le premier degré, etc.

LES DIFFÉRENTS PORTAILS DES OPÉRATEURS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE DONT

- Réseau Canopé avec le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information (**CLEMI**) ;
- Le **CNED** pour la formation en ligne et les cours par correspondance ;
- L'**Onisep** pour l'information sur les formations et les métiers ;
- L'Observatoire des ressources numériques adaptées (**INS HEA**).

CERTAINS SITES DÉDIÉS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PEUVENT INTÉRESSER LES ENSEIGNANTS EN PARTICULIER

- Le portail du numérique de l'enseignement supérieur a mis en place un **moteur** de ressources pédagogiques ;
- Les **sites** des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) ;
- Le **site** de l'Institut français de l'éducation (IFÉ).

LES SITES SPÉCIALISÉS PORTANT LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE ÉDITORIALE

- Les portails d'éditeurs privés : éditeurs scolaires traditionnels ou nouveaux éditeurs émergents (souvent spécialistes du numérique) ;
- Les sites d'éditeurs associatifs qui regroupent généralement des enseignants d'une discipline ;
- Les sites de la presse numérique spécialisée comme **Educavox**, le **Café pédagogique**, **Ludomag**, etc.

L'ACCÈS PAR UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE CIBLÉE ET SPÉCIFIQUE

- Les acteurs publics proposant une offre de ressources numériques éducatives, comme les grands établissements scientifiques et culturels (BnF, IGN, Ina, Le Louvre, Universcience, CNES, CNRS, etc.) ou les institutions publiques (CNIL, Sénat, etc.) ;
- Des catégories de ressources numériques (**Apprendre avec le jeu numérique**) ;
- Des dispositifs pédagogiques (la classe inversée, **Devoirs faits**) ;
- Des sites francophones répertorient également des ressources numériques pédagogiques (Canada, Belgique, Suisse par exemple) selon des approches et des contraintes réglementaires qui peuvent être différentes.

SE TENIR INFORMÉ

Les stratégies sont multiples pour se tenir informé et pour identifier les ressources. Il est possible de :

- s'inscrire à des listes de diffusion qui recensent les nouveautés au fil de l'eau comme les lettres Édu_Num (**premier degré, second degré, ressources**), la **page** Veille éducation numérique d'Éduscol ;
- s'inscrire à certains réseaux sociaux, en particulier, **Viaéduc** le réseau social des enseignants qui permet de partager et de créer des ressources pédagogiques ; mais aussi de suivre certains comptes sur les réseaux sociaux comme le compte Twitter de la direction du numérique pour l'éducation (**@Edu_Num**) ou celui d'Éduscol (**@Eduscol**) et de l'ensemble des **comptes Twitter disciplinaires éduscol** ;
- échanger avec des collègues lors d'actions ou de formations dédiées au numérique, souvent organisées par les délégations académiques au numérique pour l'Éducation, ou lors de rencontres consacrées au numérique éducatif (comme le salon **Educatec-Educative, écriTech, les Rencontres de l'Orme**, etc.). Le réseau Canopé conseille et accompagne également les enseignants dans leur choix et dans leur utilisation des ressources numériques, en particulier au sein de son réseau d'ateliers.

4 – LES CRITÈRES POUR LE CHOIX DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE

Comment évaluer la qualité et la pertinence de la ressource ?

VÉRIFIER LA PERTINENCE D'UNE RESSOURCE NUMÉRIQUE



Une ressource numérique pour l'École doit avant tout être **pertinente d'un point de vue pédagogique**.

Il convient donc tout d'abord d'identifier sa qualité par rapport au projet pédagogique, aux programmes et aux compétences visées.

Toutefois, d'autres critères sont également à prendre en compte : critères juridiques, techniques, économiques, éditoriaux et fonctionnels.

- D'un **point de vue éditorial et fonctionnel**, l'**ergonomie**, la **rapidité de prise en main**, la date de création ou de mise à jour peuvent être appréciées ;
 - **L'accessibilité et l'adaptabilité** de la ressource sont également à prendre en compte afin de répondre aux besoins particuliers des élèves en situation de handicap (haut contraste, sous-titrage des vidéos, description alternative des images, police spécifique, modification de la taille des caractères et des espacements entre les mots, modification des interlignes, textes lisibles par un logiciel, etc.) ; pour rappel, l'accessibilité vise à permettre une vie ordinaire et l'adaptabilité est la capacité de la ressource à être modifiable par l'utilisateur (enseignant, élève, parent, etc.) ;
- D'un **point de vue technique**, il faut vérifier que la **ressource fonctionne sur les équipements de l'établissement et avec l'espace numérique de travail** ;
- D'un **point de vue juridique**, il est utile de s'informer sur les **possibilités d'utilisation et de réutilisation pédagogiques**, le **traitement des données à caractère personnel** (par exemple lorsqu'il faut créer un compte avec un identifiant) et de **s'assurer de l'absence de publicité** ;
 - Il est à noter l'entrée en vigueur de la loi européenne sur le « Règlement général sur la protection des données » (RGPD) et de son adaptation au droit français le 25 mai 2018, introduisant un changement de paradigme : la déclaration à la CNIL qui était auparavant nécessaire n'existe plus et il existe en revanche une responsabilité à chaque niveau du responsable de traitement qui doit tenir un registre. Différentes ressources sont disponibles pour réfléchir à la protection des données personnelles et leur enjeu pour le système éducatif, ainsi que pour l'usage des ressources numériques.
 - Le délégué à la protection des données (DPD) du ministère veille au respect du cadre légal concernant la protection des données et est épaulé par un réseau de DPD académiques, dont la liste est disponible sur la **page Éduscol dédiée**.



m@gistère

éduscol

- Le rapport de l'Inspection générale sur les « **Données numériques à caractère personnel au sein de l'Éducation nationale** » (rapport IGEN-IGAENR n° 2018-016, février 2018) publié en août 2018 dresse un état des lieux de la gestion des données au sein de l'Éducation nationale, analyse les problématiques soulevées dans le cadre de la mise en œuvre du RGPD et est accompagné de 17 propositions ;
 - Un **parcours M@gistère** portant sur la mise en œuvre du cadre juridique du RGPD à l'École est disponible ;
 - Éduscol a publié une **page de ressources** dédiées à la mise en œuvre du référentiel CNIL de formation des élèves à la protection des données personnelles ;
- D'un **point de vue économique**, il faut se renseigner sur le **type de licences**, les **modèles d'acquisition** ; comparer les offres d'une même ressource, leurs conditions générales de vente associées.

QUELQUES CONSEILS

- **Tester** soi-même **les ressources** quand cela est possible (spécimens, gratuité temporaire d'une application, etc.) ; dans le second degré, il est également possible de demander un achat unique au gestionnaire pour les tester de façon exhaustive ;
- Rechercher des témoignages sur les forums, les réseaux sociaux, etc. (cf. **fiche 3**) ;
- Lire les conditions générales d'utilisation (CGU) et de vente (CGV), lorsque l'on a accès à la ressource (ou sur le site en ligne du producteur).

Attention aux effets indésirables : la gratuité doit toujours être prise avec précaution. Achats masqués ou différés, utilisation des données personnelles, spam, affichages de publicité, peuvent être des contreparties qu'il est primordial d'éviter.

Les ressources numériques conçues pour l'École possèdent de nombreuses plus-values : construites en fonction des programmes, elles ont des fonctionnalités souvent élaborées permettant un suivi du travail de l'élève, des animations interactives, etc. Elles sont associées à des droits d'utilisation pédagogique (possibilité de projection, de réutilisation d'un document par exemple). Les fonctionnalités disponibles sont en général décrites dans les notices de présentation des éditeurs.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Droit d'auteur et exception pédagogique**
- **Mettre en œuvre l'exception pédagogique (le portail Internet responsable)**
- **Ressources éducatives libres (REL)**
- **Licences creative commons (CC)**
- **Europeana** : des ressources numériques adaptées pour l'enseignement

5 – L'ACQUISITION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE

Comment acquérir une ressource numérique ?

Le choix et l'acquisition de ressources numériques pour l'École s'inscrit souvent dans un projet de politique documentaire qui concerne les équipes pédagogiques dans leur ensemble.

POUR LES ENSEIGNANTS

ASPECTS ORGANISATIONNELS

L'achat doit être concerté pour envisager d'éventuels choix communs, notamment sur les projets transdisciplinaires :

- dans le **premier degré**, lors d'un conseil des maîtres, ou en se rapprochant des équipes pédagogiques de circonscription ;
- dans le **second degré**, lors d'un conseil pédagogique ou d'un conseil d'enseignement, ou encore en se rapprochant des référents pour les ressources et usages pédagogiques numériques et des professeurs documentalistes.

ASPECTS JURIDIQUES ET FINANCIERS

Le choix de ressources libres de droits ou non, la diversité des licences proposées (monoposte, établissement, nombre d'utilisateurs, etc.), les modes d'accès (en ligne et/ou hors ligne) ont un impact sur les prix et les modalités d'achat et d'abonnement. Dans un univers technique en constante évolution, il importe donc d'être attentif aux modalités de licences et d'abonnement.

Pour tous les achats en établissement, la mutualisation de la commande permet de rationaliser les dépenses : négocier des prix, mutualiser les licences, etc.

Aussi, il est important de connaître les moments de l'année où l'on peut faire remonter ses besoins au directeur d'école pour le premier degré et au chef d'établissement pour le second degré.

POUR LES GESTIONNAIRES ET CHARGÉ(E)S DES COMMANDES

Pour connaître avec précision les conditions de mutualisation des achats de ressources numériques pédagogiques, il ne faut pas hésiter à contacter la délégation académique au numérique éducatif (**DANE**) et/ou les responsables éducation de la collectivité.

Les distributeurs traditionnels de ressources éducatives proposent de plus en plus de ressources numériques, il est profitable de les contacter pour trouver le prix optimum et la meilleure modalité de paiement (bon de commande, paiement par mandat, etc.).

Les services individualisés (annotation, suivi du travail de l'élève, etc.) peuvent nécessiter la transmission de données à caractère personnel. L'entrée en vigueur du RGPD a entraîné un changement de paradigme, avec la disparition de la déclaration en amont du traitement et l'introduction de la responsabilité pour chaque traitement. Au niveau de l'établissement, c'est le chef d'établissement qui est responsable des traitements opérés par l'établissement ; au niveau académique, il s'agit du recteur.

Pour les licences d'accès en ligne, la pérennité de l'accès aux réalisations de l'enseignant et de ses élèves est liée à la durée de l'abonnement.

POUR ALLER PLUS LOIN

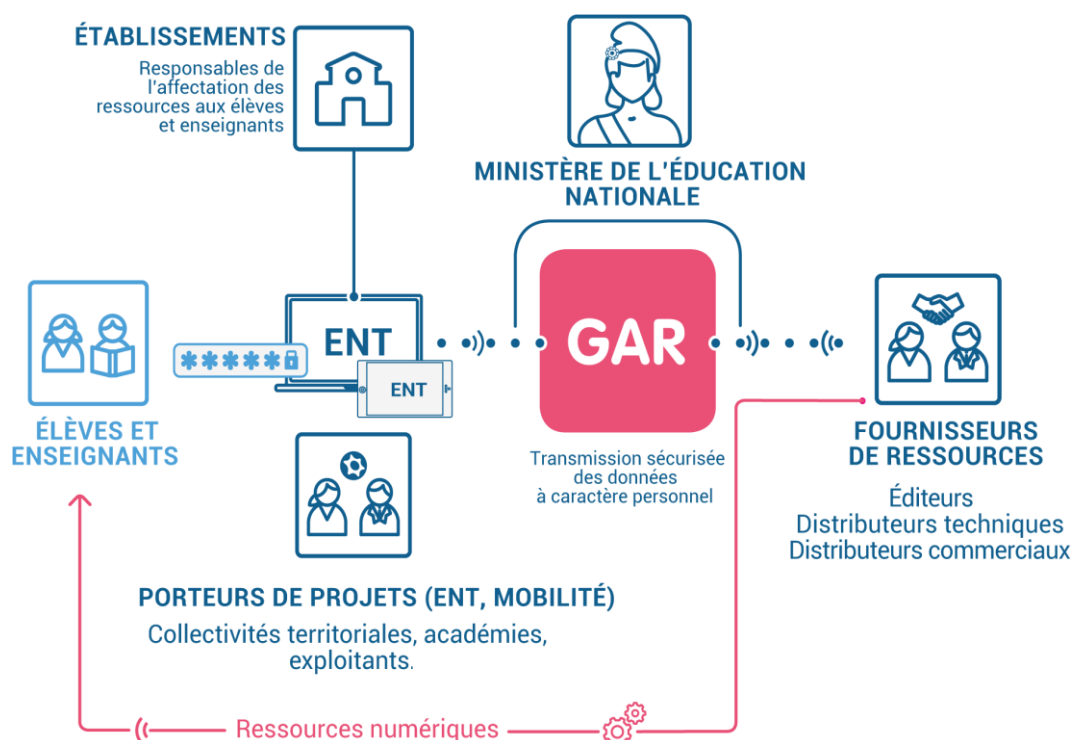
- Délégation académique au numérique éducatif (**liste des DAN**)
- **Texte officiel sur l'acquisition des ressources en établissement** (p. 208)
- **Liste des délégués académiques à la protection des données et leurs missions principales**

6 – L'ACCÈS AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE

Comment installer une ressource numérique et qui mobiliser ?

LE GESTIONNAIRE D'ACCÈS AUX RESSOURCES

Le GAR facilite et sécurise l'accès aux ressources mises à disposition pour les enseignants et les élèves, sans avoir à se ré-authentifier, depuis son ENT, dans un espace dédié et organisé appelé **le médiacentre** et à partir de tout équipement fixe ou mobile.



Un **arrêté ministériel** encadre le traitement des données sous l'entière responsabilité du ministère, et informe les responsables de traitement et les utilisateurs, qui bénéficient du service pour les ressources ainsi accédées dans le cadre de confiance mis en place par le ministère (ENT et GAR). Le GAR permet aux établissements de respecter leurs obligations de sécurité et de confidentialité.

RECONNAÎTRE ET TROUVER LES RESSOURCES NUMÉRIQUES COMPATIBLES GAR

- **La marque « compatible GAR »**

Les enseignants peuvent repérer les ressources sécurisées par le GAR grâce à la marque affichée dans la description des ressources. Il s'agit d'une marque délivrée par le Ministère aux adhérents du GAR. Elle est affichée dans les catalogues des fournisseurs qui adhèrent au GAR.



- **Les fournisseurs de ressources numériques partenaires GAR**

La liste des fournisseurs de ressources impliqués dans le GAR est consultable en ligne.

POURSUITE DES TRAVAUX

Fin 2018, un an après la mise en service du GAR, près de 1000 établissements sont ouverts pour un potentiel de 1 million d'élèves. Il est possible de consulter la liste détaillée des établissements déployés

Le déploiement du GAR au 2D se poursuit, avec une cible de 80% des élèves pour la rentrée 2020, et les premiers déploiements dans les écoles débuteront début 2019.

Si vous voulez bénéficier du GAR, n'hésitez pas à contacter votre délégation académique au numérique.

DES MODALITÉS D'ACCÈS DIFFÉRENCIÉES AUX RESSOURCES

La gestion des ressources numériques, si elle s'apparente à celle déjà pratiquée pour le papier, présente une différence importante : sauf exception, les ressources numériques ne sont pas des objets matériels mais des ressources virtuelles, dont la mise à disposition s'identifie davantage à un service qu'à la gestion d'un produit.

Toutes les opérations habituelles d'enregistrement, d'inventaire, de bulletinage, de description et de gestion des exemplaires restent pertinentes mais sous des formes souvent différentes de celles pratiquées avec les ressources traditionnelles.

En présence d'un espace numérique de travail (ENT), avec ou sans le service du gestionnaire d'accès aux ressources (GAR), l'accès à la ressource en ligne est transparent (techniquement via l'activation d'un « connecteur »). De bonnes conditions de débit du réseau Internet sont évidemment très importantes pour les usages en ligne des ressources.

DANS UN ÉTABLISSEMENT AVEC GAR & ENT

Si l'établissement bénéficie du GAR, c'est ce dernier qui permet de sécuriser la communication de données aux fournisseurs de ressources et donc aux établissements de respecter leurs obligations de sécurité et de confidentialité en respectant les principes du RGPD.

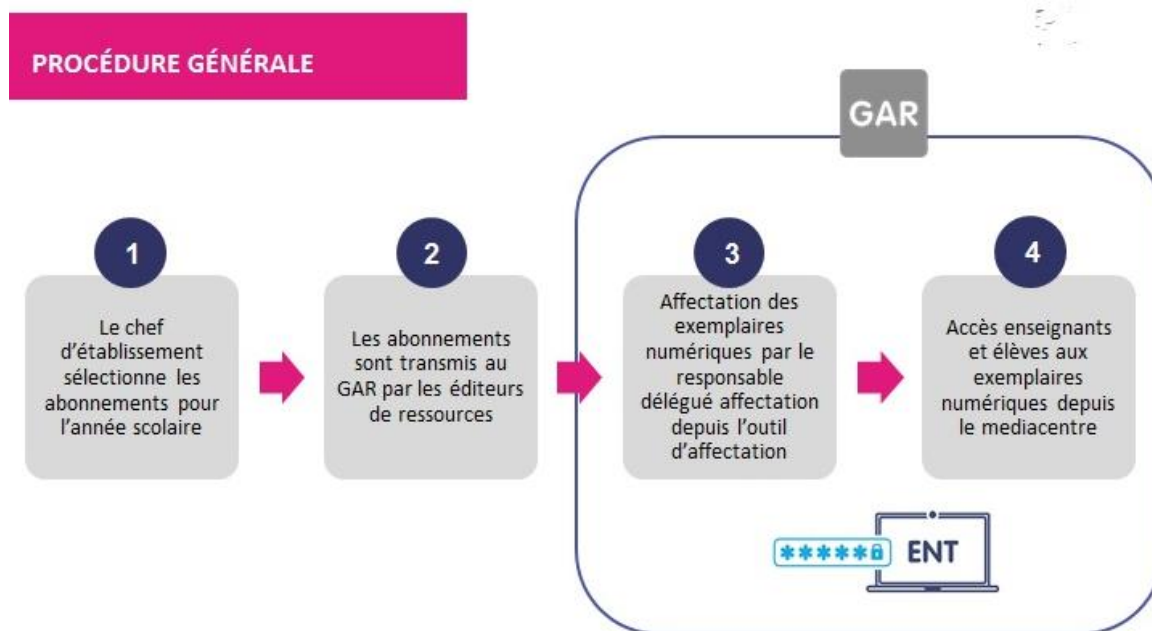
Dans ce cas le ministère assure la responsabilité des traitements des données à caractère personnel et garantit le respect des principes de proportionnalité et de pertinence de la loi Informatique et Libertés (seules les données strictement nécessaires au fonctionnement des ressources sont transmises via le GAR). La responsabilité du chef d'établissement est pleinement engagée. Il appartient au responsable du traitement (le chef d'établissement) de vérifier que ces conditions sont remplies.

Le GAR confère à l'établissement scolaire la charge de l'affectation des ressources, qui permet d'avoir une vue unique, de tous les abonnements de l'établissement.

Le responsable affectation est le chef d'établissement, qui délègue cette responsabilité au professeur documentaliste. Il peut y avoir plusieurs responsables délégués affectation (qui sont déclarés au GAR par l'ENT).

Le responsable (délégué) d'affectation attribue aux élèves et aux enseignants les exemplaires numériques en fonction de la politique documentaire de l'établissement scolaire, au travers d'une interface de gestion unique, très simple d'utilisation.

Les élèves et les enseignants accèdent à leurs ressources depuis l'ENT, sans avoir à s'authentifier à nouveau ; ils peuvent ainsi bénéficier des services personnalisés associés aux contenus numériques dans un cadre sécurisé.



DANS UN ÉTABLISSEMENT AVEC ENT MAIS SANS LE GAR

Lorsque le GAR n'est pas encore déployé au sein d'un établissement disposant d'un ENT, c'est le « connecteur » de la ressource avec l'ENT qui assure la transmission des données des utilisateurs, en conformité avec l'arrêté unique (RU 003) ENT pour le responsable de traitement.

DANS UN ÉTABLISSEMENT SANS GAR NI ENT

Lorsque l'établissement n'a pas d'ENT, les accès aux ressources sont alors régis via l'attribution de comptes par le fournisseur de ressources. Si ces comptes sont créés à partir de listes communiquées par l'établissement, le chef d'établissement est responsable du respect des principes Informatique et Libertés. Il est dans tous les cas interdit de demander aux élèves mineurs de créer un compte sur un site.

Les modalités d'installation sont très variées, qu'il s'agisse d'installer soi-même une ressource sur quelques terminaux ou de déployer massivement une application sur tous les équipements d'une école ou d'un établissement.

L'enseignant doit pouvoir se reposer sur un référent pour sécuriser ses choix pédagogiques et techniques. La délégation académique au numérique éducatif (**DANE**) met le plus souvent à disposition ses connaissances en lien avec les collectivités pour répondre aux questions posées et appréhender la diversité des solutions de déploiement. Dans le second degré, le référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques de l'établissement peut être un interlocuteur privilégié.

Cette démarche est bénéfique en termes de qualité de service mais peut générer des temps de latence entre la commande du produit, son achat et son installation, il est donc utile d'anticiper ce délai. Toutes les questions posées par l'enseignant au **référent numérique** de l'établissement ou au personnel en charge de l'installation sont pertinentes : calendrier, modalités de mise à jour, échanges sur la licence et les potentialités d'usage, etc.

Il est aussi essentiel de mettre en place une gestion appropriée permettant le suivi des achats effectués et la livraison effective des ressources commandées. Il est enfin recommandé de s'assurer du bon fonctionnement des ressources.

Une fois la ressource mise à disposition, il est important que les autres membres de la communauté éducative en soient informés pour favoriser un usage élargi et la mutualisation.

L'utilisation simultanée de ressources en ligne peut parfois ralentir le réseau de l'école ou de l'établissement : il est donc important de se renseigner avant la souscription à un abonnement payant.

Les élèves en situation de handicap utilisent parfois des équipements spécifiques ou complémentaires à prendre en compte pour prévoir des installations au plus près de leurs besoins.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Tout savoir sur le GAR : gar.education.fr
- **Cadre de référence pour l'Accès aux Ressources pédagogiques via un équipement Mobile (CARMO)**
- **Mise en œuvre des manuels numériques** ([propositions académiques](#))
- **Le référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques**

7 – LES PRATIQUES EN ACADÉMIE

Quels usages pédagogiques des ressources numériques en académie ?

PARTAGER LES SCÉNARIOS PÉDAGOGIQUES EN ACADÉMIE

Les scénarios et pistes pédagogiques, produits par les enseignants et élaborés à partir de ressources numériques variées, constituent des repères précieux pour évaluer la pertinence des ressources, leur facilité d'utilisation et leur plus-value sur les apprentissages.

De façon générale, on peut se reporter :

Édubase

des pratiques pédagogiques



- à des sites de référencement proposant des cas d'usages ou des scénarios pédagogiques (par exemple **Édubase**) ;
- à des plateformes d'échanges pour les enseignants (par exemple **Viaéduc**, qui permet de partager et coconstruire).

Témoigner sur ses pratiques et partager des usages de ressources numériques contribue à développer une culture professionnelle commune et permet de faire gagner du temps aux pairs qui souhaitent utiliser les mêmes ressources. Les réseaux académiques, le réseau social professionnel Viaéduc ou tout autre service professionnel ouvert aux avis et à la qualification des ressources le permettent dans un cadre professionnel.

QUELQUES EXEMPLES D'USAGES DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

Nombreux sont les exemples d'usages de ressources numériques, publiés notamment sur les sites académiques. Sur **éduscol**, les enseignants trouveront par exemple les **fiches usages des équipements mobiles** qui s'adressent aux enseignants des cycles 3 et 4 et s'appuient sur des ressources produites dans les académies, elles sont illustrées par une vidéo.

Les exemples qui suivent proposent différentes pistes d'usages de ressources, organisés par pratiques pédagogiques. Ils ne sont pas exhaustifs.

ENRICHIR LE COURS

- Aborder les enjeux d'aménagement du territoire à travers le tracé d'une ligne à grande vitesse avec le jeu sérieux *Tracé LGV*, [site histoire-géographie de l'académie de Dijon](#)
- Réaliser un croquis en géographie avec *IGN-Édugéo* en cycle 3, [site de la Dane de Versailles](#)
- Construire un parallélogramme en classe de 5^e avec *GeoGebra*, [site de l'académie de Versailles](#)

PERSONNALISER LES PARCOURS ET LES APPRENTISSAGES

- Suivre et accompagner efficacement les groupes de travail avec Socrative en Français, classe de 3^e, [site de la Dane d'Amiens](#)
- QR Code et différenciation pédagogique en langues vivantes, [site de LV de l'académie de Grenoble](#)
- Différencier le travail des élèves de CM1-CM2 en mathématiques avec Mathador, [site de l'Agence des usages](#) de Réseau Canopé
- Répondre aux besoins des élèves en situation de handicap avec Vis ma vue, [site éducol](#)
- Mener une séance en SES Seconde en classe inversée à l'aide de l'outil Edpuzzle, [site de SES de l'académie de Rouen](#)

FAVORISER LA CRÉATIVITÉ DES ÉLÈVES

- Réaliser un livre numérique collaboratif avec Book Creator (cycles 2 et 3), [site de l'académie de Poitiers](#)
- Créer un musée interactif en réalité augmentée avec Aurasma en langues vivantes, [site LV de l'académie de Versailles](#)
- Concevoir un jeu vidéo à l'aide de Scratch, cycle 3, [site de Réseau Canopé](#)

FAVORISER L'INTERDISCIPLINARITÉ

- Construire une seigneurie médiévale avec Minecraft en classe de 5^e (en histoire, mathématiques, technologie, arts plastiques, 5^e), [portail Apprendre avec le jeu numérique](#)
- Apprendre la citoyenneté active et responsable avec Wikimini et Wikipédia (documentation, EPS, français, hist-géo, mathématiques, collège et lycée), [site documentation de l'académie de Nice](#)

DÉVELOPPER L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

- Créer un webmagazine en classe de 6^e avec Madmagz pour mettre en œuvre l'éducation aux médias et à l'information, [site de l'académie de Reims](#)

FAVORISER LA PRATIQUE DE L'ORAL

- S'entraîner à l'oral en langues vivantes au CP en utilisant des applications pour tablettes tactiles, [site éducol](#)
- Réaliser l'interview oralisée d'un empereur romain à l'aide d'un logiciel d'animation d'images, [site de Lettres de l'académie de Dijon](#)
- Commenter une course de chars en direct avec Photorécit, 4^e, Langues et cultures de l'Antiquité, [site de Lettres de l'académie de Poitiers](#)

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Le numérique dans les pratiques pédagogiques](#)
- [Édubase](#), des usages répertoriés pour les enseignants

8 – L'ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX ET À L'ACQUISITION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE

Comment accompagner les enseignants et autres acteurs dans le choix et l'acquisition des RNE ?

LE RÉSEAU DES RÉFÉRENTS RESSOURCES

Le réseau des référents académiques pour les ressources numériques a vocation à **accompagner les enseignants, les écoles et les établissements** dans toutes ces démarches, dans une **dynamique de mutualisation et de partage d'expériences**.

La principale mission des référents est la **mission d'information et d'accompagnement** afin de faire connaître les RNE et leurs usages. Ils sont également chargés de **faciliter la mutualisation de la qualification des ressources** (pour suivre et adapter l'évolution continue de l'offre) **et des pratiques d'accompagnement mises en place**.

Liste des référents ressources 2018-2019

ACADEMIE	NOM	PRÉNOM	ADRESSE COURRIEL
AIX-MARSEILLE	CARRENO	GÉRALDINE	geraldine.carreno@ac-aix-marseille.fr
AMIENS	TAHON	MATHIEU	mathieu.tahon@ac-amiens.fr
BESANÇON	BELLARD	SYLVIE	sylvie.bellard@ac-besancon.fr
BORDEAUX	DELSAUX	LIONEL	lionel.delsaux@ac-bordeaux.fr
CAEN	LIENAFI	MARC	marc-michel.lienafi@ac-caen.fr
CLERMONT-FERRAND	ACCARD	AUDE	aude.moreau@ac-clermont.fr
CORSE	CORMI	GILLES	gilles.cormi@ac-corse.fr
CRÉTEIL	HAMAIDE	ALAIN	ahamaide@ac-creteil.fr
DIJON	POYET	FREDERIC	frederic.poyet@ac-dijon.fr
GRENOBLE	FOURNAUX	SOPHIE	sophie-paule.fournaux@ac-grenoble.fr
GUADELOUPE	PAUPY	SERGE	serge-nicolas.paupy@ac-guadeloupe.fr
GUYANE	ALLEMANN	GUILLAUME	guillaume.allemann@ac-guyane.fr
LA RÉUNION	JOUFFROY	JEAN-CLAUDE	jean-claude.jouffroy@ac-reunion.fr
LILLE	SILVERT	AMELIE	amelie.silvert@ac-lille.fr
LIMOGES	MISTRORIGO	CYRIL	cyril.mistrorigo@ac-limoges.fr
LYON	GUEDAN	Caroline	caroline.guedan@ac-lyon.fr
MARTINIQUE	LAVENAIRE	MAGALI	magali.lavenaire@ac-martinique.fr

MONTPELLIER	VEGHTÉ-QUATRAVAUX	ANNE	Anne.veghte-quatravaux@ac-montpellier.fr
NANCY-METZ	SOZANSKI	ALAIN	alain.sozanski@ac-nancy-metz.fr
NANTES	LE SEVEN	ISABELLE	isabelle.le-seven@ac-nantes.fr
NICE	PEREZ	NATHALIE	nathalie.perez@ac-nice.fr
ORLÉANS-TOURS	DUPUY	CHRISTOPHE	christophe.dupuy1@ac-orleans-tours.fr
PARIS	BADDA	NOUREDDINE	nourredine.badda@ac-paris.fr
POITIERS	BERNARD	CHANTAL	chantal.bernard@ac-poitiers.fr
REIMS	SINET	ERIC	eric.sinet@ac-reims.fr
RENNES	JOFFREDO	THIERRY	thierry.joffredo@ac-rennes.fr
ROUEN	LAGRENÉ	AGNÈS	agnes.lagrene@ac-rouen.fr
STRASBOURG	MICHAUD	ANNE-LISE	anne-Lise.michaud@ac-strasbourg.fr
TOULOUSE	COUDORE	NATHALIE	Nathalie.coudore@ac-toulouse.fr
VERSAILLES	BRUN	DANIELA	daniela.brun@ac-versailles.fr

LES LETTRES ÉDU_NUM RESSOURCES



Les **lettres Édu Num Ressources** sont élaborées avec les référents ressources et visent à accompagner les enseignants et les formateurs du premier et du second degré dans leurs usages des ressources numériques pour l'École.

Elles contiennent des informations nationales et académiques relatives aux ressources numériques pour l'École et sont structurées autour de trois rubriques :

- un « zoom sur... » consacré à une thématique particulière ou à un dispositif,
- « se tenir informé », dédié à l'actualité des ressources numériques
- « enseigner avec les ressources numériques », mettant en avant des exemples d'usages

Lettre Édu Num Ressources 01 (décembre 2017)

Lettre Édu Num Ressources 02 (avril 2018)

Lettre Édu Num Ressources 03 (septembre 2018)

Lettre Édu Num Ressources 04 (décembre 2018)

LE PARCOURS ENSEIGNANT ILLUSTRÉ

Une réflexion collective des référents ressources sur les différentes étapes suivies par l'enseignant lors de la préparation d'une séance et de l'utilisation en classe d'une ressource numérique a permis de créer un « **parcours enseignant** ».



8 - Parcours
enseignant.pdf

POUR ALLER PLUS LOIN

- Qu'est-ce que le réseau des référents académiques pour les ressources numériques ?
- Les référents présentent leur action en académie en deux minutes
- « Les désencapsuleurs », un Escape Game de l'académie de Créteil sur les ressources